

LES FEMMES IMMIGRÉES PRIMO-ARRIVANTES EN FRANCE : UNE INTÉGRATION CONTRACTUALISÉE

Fatima MEZZOUJ

**Membre du Groupe d'Études et de Recherches en Travail Social
Institut Social de Lille - Université Catholique de Lille**

Sommaire

I- Immigration dans le monde

II- Immigration en France

1. Le flux de migrants en France
2. 4 grandes catégories couvrent la situation migratoire en France
3. Féminisation de l'immigration en France
4. Les principaux motifs de l'immigration en France

III- Le Contrat d'Accueil et d'Intégration

1. Les populations concernées par le Contrat d'Accueil et d'Intégration
2. L'accueil des Primo-arrivants
3. Le CAI, de quoi parle t-on ?
4. Composition du CAI : les formations

IV- La recherche

1. L'étude empirique
2. Profils sociologiques
3. Extraits de discours

V- Conclusion

VI- Références

I- Immigration dans le monde

- Dans le monde : 200 millions de migrants



3% de la population mondiale

Europe : 56 millions



Asie : 50 millions

Amérique du Nord : 41 millions

II- Nombre d'immigrés en France

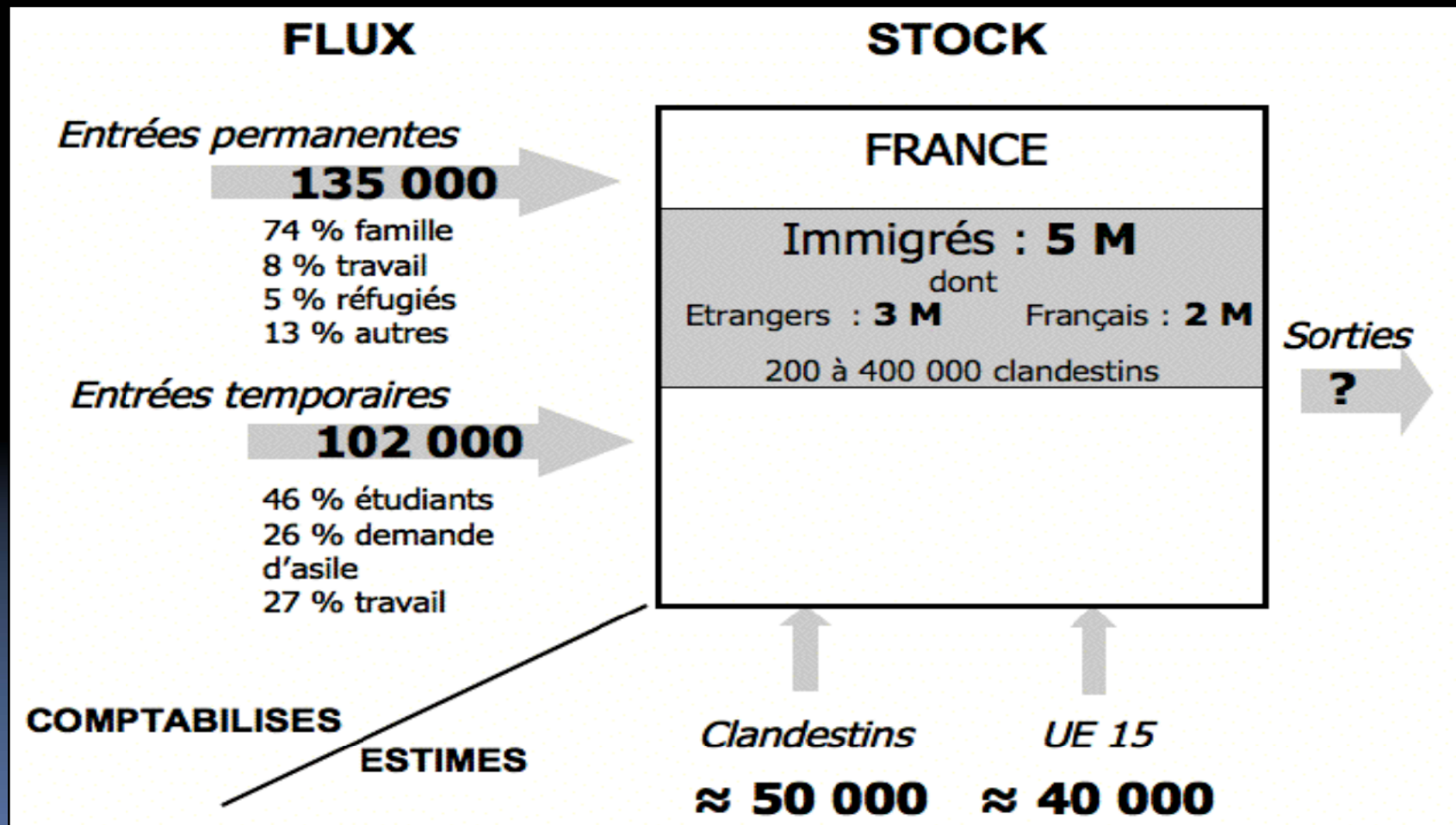
- 5 millions de personnes nées étrangères à l'étranger.



8% de la population

40% des immigrés sont Français (nationalité)

1- Etat des lieux des flux de migrants et des stocks d'immigrés en France en 2006.





2- Quatre grandes catégories couvrent la diversité des situations migratoires en France

1- population de l'ancienne immigration

2- population issue de l'immigration

3- les nouveaux venus (ex : conjoints, RF)

4- les groupes spécifiques (D.A., Réfugiés, Sans-papiers)



Diapositiva 6

S1 SOGEA; 07/11/2009

S2 SOGEA; 07/11/2009

3- Féminisation de l'immigration

- 1 immigré sur 2 en Europe et dans le monde est : **une femme**

En Europe → **47 %**

En France* → **50%**

4- Flux d'immigration permanente par motif

2003*

| | Regroupe ment familial | Vie Privée et Familiale | Travail permanent | Réfugiés |
|---------|------------------------------|----------------------------|----------------------|----------|
| Algérie | 5 367 | 20 000 | 397 | 226 |
| Maroc | 7 775 | 13 155 | 707 | 0 |
| Tunisie | 3 068 | 5 875 | 194 | 16 |
| Afrique | 2 804 | 18 000 | 799 | 4 072 |

* Source : OFPRA, Ministère de l'Intérieur



III- LE CONTRAT D'ACCUEIL ET D'INTÉGRATION

1- Les populations concernées par le CAI

- bénéficiaires du regroupement familial,
- membres étrangers de famille française,
- réfugiés statutaires et membres de leur famille,
- apatrides et membres de leur famille

- à l'exception des demandeurs d'asile

2- L'accueil des primo-arrivants

- Dès son arrivée, le primo-arrivant doit se manifester :

 Soit auprès de la Préfecture

 Soit auprès de :

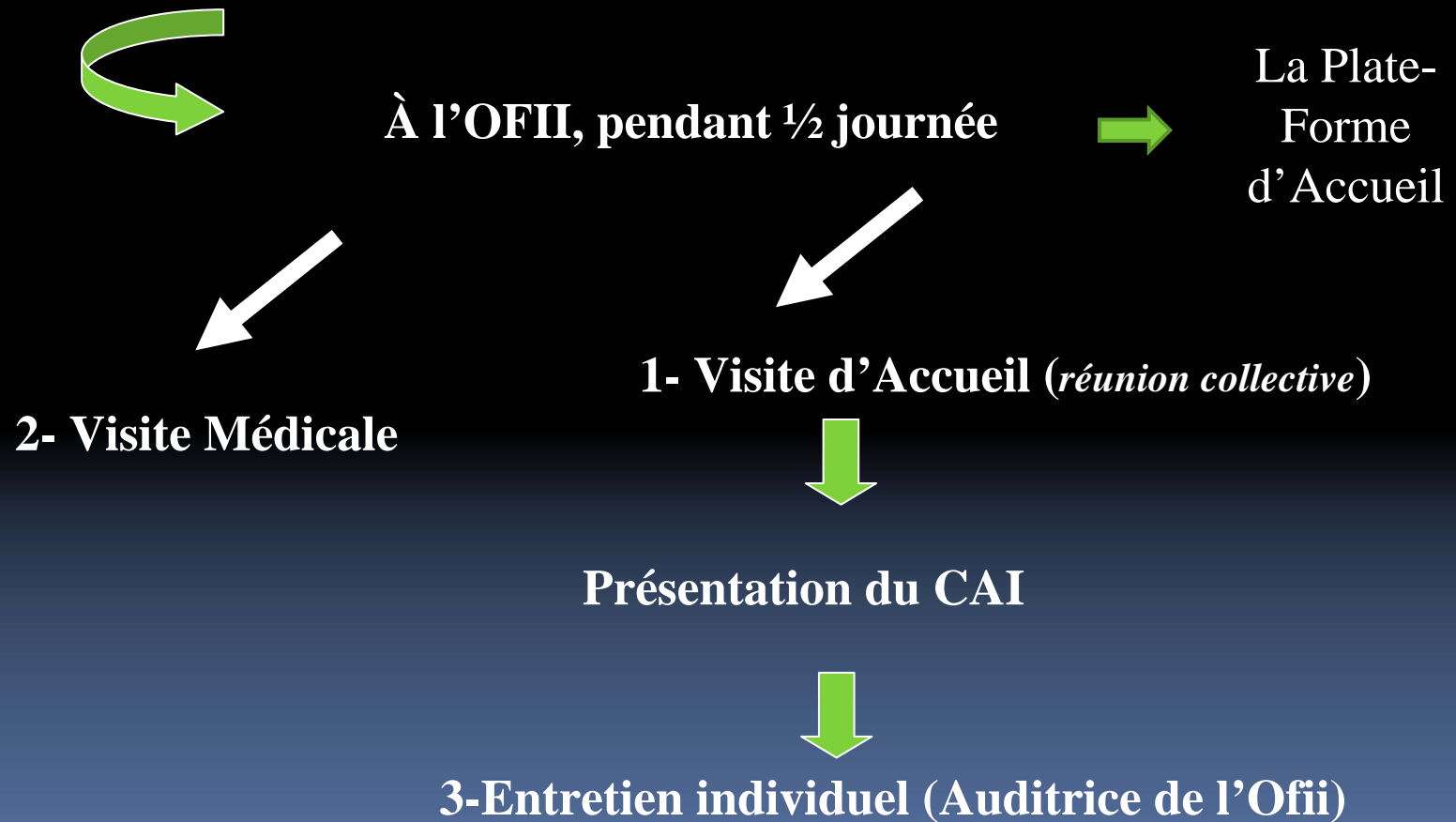
l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration



**Ministère de l'Immigration, de l'Intégration, de l'Identité Nationale
et du Co-Développement**

2- L'accueil des primo-arrivants

- **Convocation** (pour RF, Conjointes de Français., Réfugiés, Régularisés., les Parents d'Enfants Français, les Salariés)



3- Le Contrat d'Accueil et d'Intégration, de quoi parle t-on ?

La nation française se confond avec des principes et avec un projet politique qui fait abstraction des appartenances ethniques ou religieuses et qui fonde la communauté politique sur l'adhésion à des valeurs civiques communes et partagées.

Ces principes républicains fondent, aujourd'hui encore, le modèle d'intégration à la française – dont le récent **contrat d'accueil et d'intégration** en est l'illustration.

CAI

- Réfléchi en 2002
- 2003 : expérimentation (non obligatoire)



Forte incitation (pour le Nord de la France : 98% de signataires)

Janvier 2007 : le CAI devient **OBLIGATOIRE**

4- Composition du CAI

Formation civique obligatoire pour tous les signataires.

1 journée pendant laquelle, présentation de la France (l'histoire de France, à partir de la révolution, les institutions françaises, valeurs de la république...)

Formation VEF (Vivre en France) :
1 journée : informations pratiques

L'emploi et la formation professionnelle

Le logement

La santé

L'école

4- Composition du CAI

- **Formation linguistique** pour les personnes qui ont des difficultés à l'oral et/ou à l'écrit.



Toutes les personnes sont soumises à un test écrit.
Selon les résultats



Orientation vers le prescripteur

→ Le Diplôme Initial en Langue Française (DILF)

→ L'Attestation de Dispense Ministérielle de Formation Linguistique (AMDLF)

Composition du CAI

- **Le Bilan de Compétences** (1^{er}/01/2009)



Repérage des compétences



Point sur la situation professionnelle

IV- La recherche

- **Les bénéficiaires du CAI**

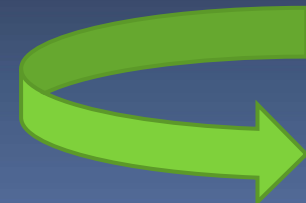


**Femmes originaires du Maghreb
(primo-arrivantes)
Nord de la France**

Tout statut confondu

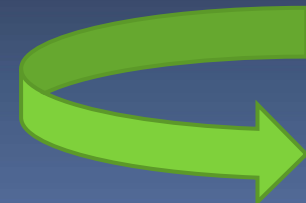
La recherche

- **Appréhender les représentations de cette population et ses attentes concernant le CAI : que signifie t-il pour elles et quel impact peut-il avoir dans leur parcours d'intégration et dans leurs trajectoires personnelles.**



La recherche

- **Quel regard portent-elles sur ce contrat présenté comme un outil essentiel de l'intégration républicaine dans la société française?**
- **Se sont-elles senties accueillies ?**
- **Comment ces femmes perçoivent-elles cet engagement avec l'Etat ?**
- **Ce contrat aura-t-il des incidences sur leur vie, comment répondent-elles à cette exigence d'intégration, que pensent-elles ?**
- **Ce contrat sera t-il un outil, une étape dans ce long processus ?**



1- L'étude empirique...

- Entretien collectif : 15 femmes
- 6 entretiens individuels : 2 Algériennes, 4 marocaines



10 Algériennes

9 Marocaines

2 Tunisiennes



21 femmes

2- Profils sociologiques

- **5 RF**
- **10 Conjointes de Français**
- **6 Régularisées**
- **De 23 à 63 ans - Âge moyen : 37 ans**
- **14 Mariées / 3 Divorcées / 3 Séparées/ 1 pacsée**

3- Quelques commentaires

- Toutes s'accordent pour dire l'intérêt d'un tel dispositif, comme l'explique Latifa :

« J'ai beaucoup appris grâce à ces formations mais surtout ce que j'ai retenu c'est que la France est un pays laïc, elle accepte tout le monde, enfin ceux qui sont réguliers, leur religion n'est pas un problème, leur croyance n'est pas un problème pour la société française mais il faut que ça reste privé. J'ai aussi bien aimé quand on m'a parlé de l'égalité entre les hommes et les femmes, ça c'est quelque chose qu'on nous dit pas là-bas (au pays). Bon pour moi ça va j'ai fait des études jusqu'au lycée mais les femmes qui n'ont jamais été à l'école, elles croient encore aujourd'hui que l'homme a tous les droits alors que c'est faux. Donc c'est bien cette formation, pour ouvrir un peu les yeux à nous les femmes mais aussi aux hommes » (Latifa, 32 ans)

Quelques commentaires

- C'est pourquoi comme le préconise cette femme :

«il faut quand même tenir compte des femmes qui n'ont jamais été à l'école, elles vont comprendre, il leur faudra plus de temps ».

Convoquer, à cette journée de formation civique, les femmes par « niveau » serait peut-être plus pertinent afin d'éviter des discours tel que celui de Habiba :

« Je n'ai rien compris, j'ai vu des images et c'est tout. Je ne sais même pas pourquoi ils m'ont montré ce film. Je sais seulement que le drapeau de la France il est bleu, rouge et blanc » (Habiba, 63 ans).

Quelques discours sur l'Accueil

- *« Je me suis sentie accueillie. Les gens étaient gentils et souriants. Ils m'ont bien tout expliqué ... J'ai senti que la France veut bien de nous mais qu'il faut quand même nous aussi faire un effort. C'est-à-dire qu'on ne peut pas vivre exactement comme au bled . Je trouve que c'est bien de nous expliquer tout ça dans notre langue en plus, comment il faut vivre en Franc pour que tout le monde soit bien ».* (Hassna, 42 ans).

...ces séances se veulent un moment privilégié de contact avec le public.

- *«Quand je suis arrivée à l'OFII, je me suis tout de suite sentie bien accueillie, comme si j'étais déjà attendue. C'est bien d'avoir cette réunion où on nous explique tout ce qu'il faut pour être à l'aise dans la société française. En fait, je me sens acceptée et ça c'est important pour nous »* (Jamila, 39 ans).

Ce qu'elles ont retenu...

Pour ces femmes, la signature du contrat se conjugue avec des objectifs, à long terme certes, mais immédiatement perceptibles :

- il s'agit de la facilitation de démarches ultérieures de renouvellement du titre de séjour ou d'une éventuelle demande de naturalisation.
- D'autre part, les motivations reposent avant tout sur les plus-values des formations (apprendre le Français)



possibilité de nouer des relations.

Ce que représente la signature du CAI

- Pour une signataire, ce contrat lui a d'abord permis de reprendre confiance en elle et de se sentir reconnue en tant qu'individu à part entière : **« Je me suis sentie importante, j'allais faire une chose importante et toute seule, sans l'aide de mon mari ou de quelqu'un de ma famille, toute seule, ça c'est important pour moi. Ça veut dire aussi que je suis capable de faire les choses seule et on me donne de l'importance ».**
- Pour une autre, c'est grâce à lui, qu'elle parviendra à son objectif : acquérir la nationalité française : **« Je veux devenir Française parce que je sais que c'est ici que vais faire ma vie ».**

V- CONCLUSION

Prise en compte des parcours individuels des personnes



Dispositif non figé, amené à évoluer

VI- Une référence : la loi CESEDA

Code d'Entrée et de Séjour des Etrangers et du Droit d'Asile

- **Décret n° 2008-1115 du 30 octobre 2008** relatif à la préparation de l'intégration en France des étrangers souhaitant s'y installer durablement , J.O. du 1-11-08
- **Loi du 20 novembre 2007** relative à la maîtrise de l'immigration, à l'intégration et à l'asile
- **Loi n° 2006-396 du 31 mars 2006** pour l'égalité des chances qui crée l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances et le service civil volontaire
- **Loi du 18 janvier 2005** de programmation pour la cohésion sociale, article 146.
- **Note DPM/ACI1 N°78 du 23 avril 2003** relative aux modalités de mise en œuvre de l'expérimentation du contrat d'accueil et d'intégration
- **Note d'information DPM/ACI1/2003/331 du 4 juillet 2003** relative au protocole d'accord DPM/OMI/FASILD concernant la mise en œuvre de l'expérimentation du contrat d'accueil et d'intégration
- **Protocole d'accord DPM/OMI/FASILD** relatif à la mise en œuvre de l'expérimentation du Contrat d'accueil et d'intégration signé le 24 juin 2003



M E R C I
POUR VOTRE ATTENTION...